

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Mercredi 25 juin 2014

Membres élus présents ou représentés : Mme Cécile Enguehard-Gueiffier, M. Alfredo Gomez Muller, M. Olivier Motret, Mme Jocelyne Peigney, Mme Valérie Pennequin, M. Jean-Claude Soret, M. Francis Bourreau, Mme Sandrine Dallet-Choisy, M. Pierre-Antoine Dessaux, Mme Christine Fauvelle-Aymar, Mme Cécile Goï, M. René Mokoukolo, M. Sébastien Salvador-Blanes, Mme Coralie Martin, M. Hicham Ngassi Saqout, Mme Eléonore Viora, Mme Gaëlle Le Dantec, Mme Louise Foucat, M. Maxime Baudouin, Mme Agathe Saudubray, Mme Mélody Desvignes, M. Okana Rodrial Ngandzien, M. Mathieu Cluzel, Mme Marie Georges, Mme Carole Dervault, Mme Christèle Hervé, Mme Marie-Christine Jossec, Mme Catherine Martinez.

Membres à titre consultatif : Mme Bénédicte Delaunay, M. Jean-Michel Fournier, Mme Christelle Pragnon, M. Francis Bourreau, Mme Carole Accolas représentée par Mme Carole Peyre, M. Jérôme Barrère, M. Sébastien Boyer, Mme Sylvie Crochet représentée par Germain Rousseau, Mme Manuelle Ruilier, Mme Emmanuelle Fargues, Mme Pascale Garcia, Mme Christine Maisonneuve.

Correspondants pédagogiques : M. Pascal Chareille, M. Alexis Chommeloux, Mme Christine Fauvelle-Aymar, M. Hervé Marchais, Mme Bénédicte Montigny, Mme Nathalie Pourprix.

Personnes excusées : M. Ludovic Fontaine, Mme Bénédicte Froment, M. Christophe Hourieux, Mme Martine Pelletier, Mme Caroline Rabelle, M. Benoît Wolf.

1. Approbation du compte rendu du CEVU du 17 avril 2014

Le compte rendu de la séance du 17 avril est soumis à l'approbation des membres du conseil. Il est adopté à l'unanimité des membres élus.

2. Informations générales

Polytech: la spécialité "Génie de l'Aménagement et de l'Environnement (GAE) a été habilitée pour 6 ans par la commission des Titres d'ingénieurs. Cette spécialité regroupe l'ancienne spécialité aménagement et l'ancienne L3 ainsi que le master Ingénierie des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux (IMACOF). La L3 IMACOF n'ouvrira plus à la rentrée 2014 mais le master 1 et le master 2 restent ouverts.

3. Personnels

- Recrutement au fil de l'eau-tableau des emplois vacants rentrée 2014.
Manuelle Ruilier, Directrice des Ressources Humaines de l'université, fait lecture du document et apporte les commentaires complémentaires. Elle indique que les agents avaient jusqu'au vendredi précédant le conseil pour confirmer leurs vœux ce qui explique pourquoi le document n'a pu être diffusé plus rapidement.
Le tableau est adopté à l'unanimité du CEVU dont 3 abstentions.

4. Désignation des représentants étudiants du CEVU au sein des différents conseils et commissions

Les représentants des élus étudiants sont appelés à siéger dans les commissions en tant qu'élus du CEVU. Sont candidats pour les commissions suivantes:

- Commission F.S.D.I.E
 - *Aide à l'inscription* (ou exonération) : 2 étudiants - candidats : Hicham NGASSI SAQOUT et Okana Rodrial NGANDZIEN

- *Aide aux projets* : 6 étudiants sont attendus. Faute de candidats en nombre suffisant, les représentants seront désignés à la Commission Formation et Vie Universitaire (ex-CEVU) de septembre.

- Commission d'Aide à la Mobilité : 2 étudiants - candidats : Mathieu CLUZEL et Eléonore VIORA
- Commission permanente du CFVU : 4 étudiants (1 par liste) soit Mathieu CLUZEL, Anh Tuan THAI, Antoine RICARD, Caroline RABELLE.
- Conseil Culturel : 1 étudiant, candidate : Agathe SAUDUBRAY
- Conseil du SUMPSS : 1 étudiant, candidate : Louise FOUCAT
- Conseil de la Documentation : 1 étudiant, candidate : Eléonore VIORA.

Les candidatures sont validées par le conseil à l'unanimité des membres élus.

5. Pédagogie

- **Présentation de la nouvelle plateforme de positionnement par Lionel Fandeur et Brice Courtin, Direction des Technologies de l'Information et de la Communication (DTIC)**

➤

L. Fandeur et B. Courtin font une démonstration des possibilités offertes par cette nouvelle plateforme de positionnement. Ils présentent également les "CELENE Awards" destinés à encourager et valoriser les activités pédagogiques innovantes sur CELENE. Cette "cérémonie" aura lieu en novembre 2014.

- **Bilan d'activité des Centres de Ressources en Langues (CRL) par Marjolaine MARTIN, coordinatrice CRL**

Marjolaine Martin a pris ses fonctions en tant que coordinatrice à la rentrée 2013. Elle présente le bilan des activités menées au cours de l'année ainsi que les perspectives pour l'année suivante. La présentation figure en pièce jointe.

- **Unités d'enseignement d'ouverture (UEO) pour l'année universitaire 2014-2015**

La commission UEO s'est réunie mercredi 18 juin et a examiné les demandes issues des composantes. Le cahier des charges demeure le même que l'année précédente. La demande des composantes est stable, avec peu de projets de créations.

Un parcours préprofessionnalisation des métiers de l'enseignement a été repensé par les deux chargés de mission, Sandrine Dallet-Choisy et Jean-Marc Houpert, en liaison avec l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education (ESPE). Ce parcours a également été enrichi. Le principe reste le même que pour les autres parcours, à savoir suivre des UEO labélisées à partir de 3 semestres sur 5. Le parcours métiers de l'enseignement pourrait faire l'objet d'une validation ou d'une valorisation pour les étudiants qui poursuivraient en master MEEF 1er ou second degré.

Les UEO qui ne comptabilisaient pas un nombre suffisant d'étudiants l'année précédente sont proposées en TD au lieu de CM. Celles qui n'atteignaient pas 14 étudiants ne sont pas reproposées (3 cours sont concernés).

La liste est adoptée à l'unanimité des membres élus.

- **UFR Médecine**

Demande de cohabilitation pour le Master « Recherche clinique en Soins Palliatifs » avec l'université Paris Descartes et l'Université de Franche-Comté

Cette création est proposée dans le contexte où les gouvernements cherchent à favoriser la formation initiale et la formation continue en soins palliatifs.

Elle est destinée à des professionnels du monde de la santé, des sciences humaines et du droit souhaitant développer un axe de recherche en éthique, dans le champ des pratiques de soins et de recherche en santé.

Le projet a été monté par les cinq professeurs associés de soins palliatifs actuellement nommés en France, ce master est donc à visée nationale. L'université de Tours est très impliquée dans la création du master avec l'établissement d'un référentiel métier puis d'un référentiel de compétences et un référentiel de formation.

Le master (1ère et 2ème année) proposera deux options, une professionnelle clinique et une recherche. Les prévisions font état en M1 de 15 étudiants en formation initiale (FI) et de 10 stagiaires de formation continue (FC) et en M2, de 25 personnes en option clinique et 10 en option recherche.

Les enseignements se dérouleront à Paris avec des interventions des enseignants de Tours dans le comité pédagogique et particulièrement dans les 2 unités d'enseignement (UE) d'éthique et dans

le M2 clinique. Le master à Tours prend appui sur l'équipe de recherche émergente « Education, éthique, santé » récemment créée. L'équipe sera susceptible d'accueillir des stagiaires.

Expérimentation Première Année Commune aux Etudes de Santé - PACES (formations de Médecine, Pharmacie, Odontologie et Maïeutique)

Le Décret du 20 février 2014 permet l'expérimentation de modalités particulières d'admission dans les études de santé. Sept expérimentations ont été acceptées de trois types différents. La proposition de Tours s'inscrit dans le cadre de l'expérimentation de type A (Paris V, Paris VII, Paris XIII, Saint-Etienne).

Elle concerne les filières médecine, pharmacie, maïeutique. Les étudiants sélectionnés entreront en 2ème année.

Les objectifs sont les suivants : diversifier le mode d'admission au sein du numerus clausus (voie alternative en plus de la voie PACES), recruter des étudiants plus matures, recruter des profils d'étudiants diversifiés. 10 à 30% du numerus clausus seront réservés pour la passerelle.

En PACES les étudiants pourront tenter deux fois le concours ou une tentative en PACES et une passerelle.

En licence les étudiants pourront tenter deux fois d'accéder à la passerelle (en licence 2 et 3) ou une passerelle (L2-L3) et L1 PACES.

La procédure pour accéder à la passerelle, s'effectue en deux phases, une phase d'admissibilité (dossier de candidature) et une phase d'admission (audition).

Les licences concernées sont les sciences du vivant pour la passerelle vers médecine, pharmacie, maïeutique, et physique-chimie pour la passerelle vers pharmacie.

Les étudiants qui souhaitent postuler devront avoir suivi des UE complémentaires pendant l'année de candidature : 60 heures (3 UE de 20 heures) ainsi qu'une UE d'ouverture.

La capacité d'accueil dans ces UE complémentaires sera du double de nombre de places accessibles par le concours passerelle de l'année en cours en se fondant sur les résultats au mérite obtenus aux premières sessions de L1.

L'admissibilité se fera sur les résultats en 1^{ère} session de L2 ou L3, l'année de la demande de passerelle (20% des meilleurs) ainsi que sur la validation des 3 UE complémentaires (ou avoir été reçu-collé au concours PACES) et examen du dossier de motivation et du projet professionnel en santé.

Le jury est constitué de dix membres: deux représentants de médecine, deux de pharmacie, deux de maïeutique, deux de l'UFR Sciences et Techniques, un usager du système de santé, une personnalité extérieure.

Les quatre critères déterminants seront la motivation, la maturité, la sociabilité, l'expression.

La part des passerelles est ainsi définie :

Médecine : 10% en 2015 et 2016 ; 15% en 2017 et 2018 ; 20% en 2019 ; Pharmacie : 10% en 2015 et 2016 puis 15% ; Maïeutique : 10% en 2015 et 2016 ; 20% en 2017 et 2018 ; 30% en 2019.

Le dossier devant être suivi par la CFVU, Eléonore Viora, élue étudiante, propose qu'une commission réunissant les différents partenaires soit constituée. Nadine Imbault retient cette proposition et va la faire remonter.

Sandrine Dallet-Choisy s'inquiète de l'intégration qui sera faite pour ces étudiants qui accéderont aux filières médicales sans avoir suivi le cursus "classique", craignant qu'ils soient marginalisés et qu'on leur reproche d'avoir acquis des places sur le quota du numerus clausus. Ce risque a été envisagé lors de la commission expérimentation, et un travail devra être effectué avec notamment les associations étudiantes et les équipes pédagogiques pour éviter tout problème.

Nadine Imbault soumet le projet au vote qui est accepté à l'unanimité des membres élus.

- Renouvellement d'habilitation de la Capacité d'orthophonie

L'école d'orthophonie est intégrée à l'UFR Médecine avec une organisation particulière comprenant : un directeur, un responsable pédagogique, un secrétariat, un conseil d'école, une commission « stages », une commission « mémoires ».

Cette capacité est habilitée depuis 1968. Une réforme importante a été prévue selon une maquette nationale à mettre en place pour la rentrée 2014.

Il s'agit d'une formation en cinq ans (depuis 2013) qui confère le grade de master.

A Tours, l'école d'orthophonie propose 39 places. On constate la nécessité d'augmenter le nombre d'étudiants car il n'y a pas assez d'orthophonistes en région Centre, mais se pose alors le problème des lieux de stages proposés en nombre insuffisant et un coût trop élevé pour l'établissement car cela nécessiterait l'ouverture d'un second groupe de travaux dirigés (TD).

Les domaines d'enseignement sont sous la responsabilité d'un enseignant hospitalo-universitaire. Chaque domaine regroupe des modules d'enseignement. La nouvelle maquette induit une augmentation du nombre d'heures de TD.

La maquette suit les directives nationales avec quelques aménagements tenant compte des ressources locales, de la progression pédagogique et des stages pratiques.

Quelques mutualisations avec des modules d'autres formations paramédicales, avec la formation de médecine sont prévues.

Nadine Imbault soumet la capacité d'orthophonie au vote du conseil. Elle recueille l'unanimité.

- **Renouvellement d'habilitation de la Capacité d'orthoptie**

Le renouvellement a directement été présenté au Conseil d'Administration car le ministère imposait des délais très stricts et très courts.

On dénombre 15 centres en France, l'accès à la formation se fait par un concours d'entrée avec le niveau bac pour une formation s'étalant sur 3 ans. La formation comprend des stages chaque année (hôpital - centre basse vision de Ballan-Miré). Les étudiants rédigent un mémoire en fin de 3^{ème} année. La formation comprend 200 heures. L'enseignement de l'orthoptie est assuré sous forme de TD et TP par des orthoptistes titulaires. Les cours magistraux (CM) sont assurés principalement par l'équipe du service d'ophtalmologie du CHU. Les droits relatifs à cette formation s'élèvent à 340 €.

La capacité d'orthoptie est adoptée à l'unanimité.

Le CEVU se poursuit par l'étude des modifications de maquette de licence et master. En cours de contrat, il est rappelé qu'en dehors de cas particuliers, les modifications doivent rester mineures.

Pour davantage de lisibilité, les remarques, demandes de correction ou d'ajout mineures sont récapitulées dans le tableau qui figure en pièce-jointe.

➤ **UFR Lettres et Langues**

▪ Modifications de maquettes :

- Licence 3 de Lettres Modernes,

La présentation du dossier est reportée au CEVU du mois de septembre.

- Master Linguistique Avancée et Interfaces Linguistiques
- Master Etudes Germaniques « Discours et Pratiques des Médiations Culturelles »
- Master Recherche Mondes anglophones, Etudes ibériques et latino-américaines, Lettres

➤ **UFR Arts et Sciences Humaines**

▪ Modifications de maquettes

- Licence 1 de Psychologie
- Master « Histoire et Cultures de l'Alimentation »

Il s'agit ici d'une refonte d'ampleur, à la demande notamment de la présidence de l'université afin de renforcer l'attractivité du master qui comptait peu d'étudiants depuis plusieurs années. Il s'agit également d'anticiper les changements de partenaires.

Une des importantes nouveautés consiste dans le fait que le dernier semestre s'effectue à l'étranger ou fasse l'objet d'un stage long (entreprise ou institution publique).

Une partie des enseignements est mutualisée avec le master histoire recherche au semestre 7, avec le master patrimoine du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance au semestre 9, avec l'école Ferrandi de Paris et l'école supérieure d'arts et du design de Reims au semestre 8.

Un certain nombre de corrections concernant l'origine des étudiants, le mémoire, les volumes horaires, est demandé.

Nadine Imbault soumet le dossier à la validation du conseil sous réserve des corrections. La validation est unanime par les élus du conseil. Un dossier corrigé devra parvenir au SEVE le plus rapidement possible.

➤ **UFR Droit, Economie et Sciences Sociales**

▪ Modifications de maquette

- Licence de Droit
- Licence de Droit Français/Droit Allemand
- Licence d'Economie

En marge des modifications de maquettes, la licence d'Economie propose une passerelle à l'intention des étudiants réorientés de PACES (à l'issue du 1^{er} semestre ou reçus-collés).

L'objectif est de faciliter la réorientation des étudiants de PACES vers la licence d'économie (possibilités de poursuite d'étude dans le domaine de l'économie de la santé). Dans cette perspective, des modalités d'accès spécifiques sont mises en place pour les étudiants de PACES et deux cours d'économie et santé ont été introduits dans la maquette de licence.

- Accès à l'issue du semestre 1 (réorientation)

Les étudiants en réorientation à l'issue du premier semestre de PACES peuvent avoir un accès direct au semestre 2 de la L1 Economie.

La note qu'ils ont obtenue à l'UE 4 « Évaluation des méthodes d'analyses appliquées aux sciences de la vie et de la santé », si celle-ci est validée, sera prise en compte pour les enseignements de mathématiques et statistiques (UE1-2) du S1 de la licence d'économie. La filière prévoit la mise en place de cours intensifs de microéconomie et de macroéconomie pour un groupe de 25 étudiants. Le contenu de ces deux cours correspondra à celui de deux matières fondamentales du S1 : Introduction à la Microéconomie 1 et Introduction à la Macroéconomie 1.

- Accès direct en L2

Les étudiants de 1^{ère} année de PACES ayant obtenu au minimum 10/20 de moyenne générale à l'année (les « reçus-collés »), auront accès directement à la L2 Economie. Ils doivent cependant obligatoirement suivre deux matières fondamentales de la S1 et de la S2 (présence obligatoire vérifiée par un émargement à chaque cours) : Introduction à la Microéconomie 1 et 2 et Introduction à la Macroéconomie 1 et 2.

L'absence injustifiée à au moins un des cours de ces matières entraînera un refus de délivrance de leur L2.

Le CEVU adopte cette passerelle à l'unanimité.

- Licence Professionnelle Banque
- Licence Droit, Economie, Gestion mention « Sciences de Gestion »
- Licence Administration Economique et Sociale
- Master 1 de Droit Privé et de Droit Public
- Master 1 Administration Economique et Sociale « Administration et Gestion Territoriales» (AGT)
- Master 1 Société Villes et Territoires spécialité Géographie
- Master 1 et 2 Juriste International et Européen
- Master 1 Biotechnologies et Droit
- Master 2 Gouvernance Territoriale spécialité Administration des Collectivités Territoriales
- Master 2 Management Stratégique des Hommes et des Organisations spécialité Marketing des Services et spécialité Management des PME et Entrepreneuriat
- Master 2 Finance Contrôle Audit spécialité Métiers de la Banque et de la Finance
- Master 2 Développement des Aptitudes Managériales spécialités Management des Equipes Santé et Qualité de Vie au Travail
- Master 2 Droit privé et Droit public spécialité Conseil et Contentieux
- Master 2 Economiste d'Entreprise
- Master 2 Economistes des Echanges Internationaux

➤ UFR Sciences et Techniques

▪ Modifications de maquettes

- Licence Physique Chimie et Licence Biologie parcours préprofessionnalisation
- Licence 2 Biologie parcours des Ecoles d'Ingénieurs Polytech (PEIP)
- Licence 3 Biologie
- Master International Urban and Regional Planning
- Master 1 Biologie Intégrative et Agrosociences parcours « Biologie Intégrative »
- Master 2 Biologie Intégrative et Agrosociences spécialité Biologie de la Reproduction et spécialité Ecologie Comportementale Evolution et Biodiversité
- Master 1 Biotechnologies et droit

➤ UFR Sciences Pharmaceutiques

▪ Modifications de maquettes

- Diplôme Universitaire « Phytothérapie et aromathérapie »
- Licence Professionnelle « Cosmétologie Industrielle »

➤ I.U.T de Tours

▪ Modification de maquettes

- Licence professionnelle Gestion des Ressources Humaines Spécialité « Développement des compétences et formation professionnelle »

Nadine Imbault soumet les modifications de chaque diplôme au vote du conseil. Tous les points proposés sont adoptés à l'unanimité.

6. Vie Universitaire

- **Convention cadre de partenariat Réseau universitaire de santé (RESUS)**
Cette convention cadre concerne les deux mutuelles étudiantes, l'université François-Rabelais et le conseil de l'ordre des médecins. Il s'agit de faciliter l'accès à un généraliste conventionné. Les médecins concernés par la convention seront recensés sur une liste largement accessible. Les étudiants s'acquitteront uniquement du ticket modérateur et bénéficieront pour l'autre partie du tiers payant.
La convention est adoptée à l'unanimité des élus du conseil.

- **Compte rendu de la Commission FSDIE « Aides aux projets » du 21 mai 2014**
Il s'agissait de la 3^{ème} et dernière réunion de l'année universitaire. 30 projets ont été présentés par 18 associations. La commission a attribué des subventions à 20 projets associatifs, un a été reporté et 9 projets ont été rejetés. Le montant total des attributions s'élève à 26 067€. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité par le CEVU.

- **Mise en place d'une procédure d'exonération**
L'établissement souhaite faire évoluer l'aide à l'inscription vers une procédure d'exonération. Cette possibilité s'inscrit dans un cadre légal sur demande de l'étudiant (dans la limite de 10% des inscrits payants de l'établissement). La participation de l'établissement est aujourd'hui d'un montant de 80% des frais d'inscription et passerait à la totalité, hors médecine préventive et le cas échéant pack-sport et passeport culturel étudiant. Les conditions d'attributions sont examinées par une commission dont la composition reste inchangée. La commission étudie la situation sociale de l'étudiant qui doit également remplir des conditions de cursus. La nouvelle procédure d'exonération est adoptée à l'unanimité des membres élus.

7. Conventions

- **UFR Médecine et UFR des Sciences et Techniques**

- **Convention de partenariat pour la sélection des étudiants pour l'institut de formation en psychomotricité pour 2014-2015 et son avenant**
A la rentrée 2014, ouvre l'Institut de Formation en Psychomotricité (IFP) rattaché au CHR d'Orléans. Cet Institut propose d'intégrer sur dossiers 25 étudiants issus des universités de la Région Centre par une convention équivalente à celle existant avec l'institut de formation en masseur kinésithérapeute.
La répartition des 25 places est la suivante : 8 places pour les étudiants de PACES, 3 places pour les étudiants de L1 de biologie de Tours, 3 places pour ceux de L1 biologie biochimie d'Orléans et 11 places pour les étudiants de L1 de STAPS d'Orléans. Pour les étudiants de PACES, la sélection s'effectue en fonction du rang de classement neutre. Pour les étudiants de biologie, le classement dépend des notes obtenues dans les UE définies en annexe. Si toutes les places ne sont pas pourvues dans une catégorie, il y a reversement de ces places dans les autres catégories.
Cette année, la convention n'a pas pu être ratifiée par l'UFR de Médecine. Il est donc proposé un avenant à la convention, organisant une nouvelle répartition des places vacantes au prorata du nombre de places initialement attribuées entre les deux universités.
Nadine Imbault soumet la convention au vote, elle est adoptée à l'unanimité.

- **UFR Sciences Pharmaceutiques**
Convention Ecole de Secourisme et de Sauvetage d'Indre-et-Loire (ESS 37)
Il s'agit de la traditionnelle convention organisant les interventions auprès des étudiants de pharmacie. Il s'agit ici du stage prévention et secours civiques de niveau 1 qui aura lieu début septembre, qui concernera 110 personnes soit 11 groupes de 10 stagiaires pour une durée de 8 heures par groupe. Les frais de formation sont acquittés par l'UFR de Sciences Pharmaceutiques. La convention est adoptée à l'unanimité.

- **Relations Internationales**
 - Renouvellements :
University of North Texas, Denton
Il s'agit d'une convention d'échange d'étudiants. Le bilan pour 2009-2014 est de 8 étudiants entrants et 10 étudiants sortants. Toutes les filières sont concernées avec un accent mis sur Langues Etrangères Appliquées. Les étudiants doivent justifier du TOEFL élevé pour intégrer cette université.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Birmingham-Southern College, Alabama, Etats-Unis

Le bilan de cette convention d'échange d'étudiants a un bilan favorable entre 2009 et 2014 de 10 étudiants entrants pour 8 sortants. Toutes les filières sont concernées à l'exception des UFR de Santé et de Polytech. Un bon niveau d'anglais est requis pour intégrer cet établissement. La convention est adoptée à l'unanimité.

Wayne State University, Detroit, Etats-Unis

Il s'agit également d'un renouvellement d'une convention d'échange d'étudiants. Le bilan est contrasté, 1 en mobilité entrante pour 27 en mobilité sortante. Toutes les filières sont concernées. La convention peut concerner jusqu'à 10 étudiants de part et d'autre chaque année. L'établissement américain exige un bon niveau d'anglais sans imposer le TOEFL. La convention est adoptée à l'unanimité.

Université du Costa Rica, San José

Cette convention est proposée en renouvellement. Le bilan pour 2009-2014 concerne uniquement la mobilité sortante (4). Des bourses sont proposées aux étudiants costariciens pour l'année prochaine. Toutes les filières sont concernées mais LEA et Histoire de l'Art sont plus particulièrement adaptées. Un bon niveau d'espagnol est exigé pour intégrer l'université du Costa Rica.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Concordia College, Moorhead, Minnesota, Etats-Unis

Cet accord prévoit essentiellement une mobilité entrante. Entre 2009-2014 l'université François-Rabelais a accueilli 26 étudiants. Toutes les filières sont concernées à l'exception de la santé et des programmes en anglais.

La convention est adoptée à l'unanimité.

➤ **IUT de Tours**

Korea University, Séoul, République de Corée avec le département de journalisme

Cette convention d'échange d'étudiants a un bilan favorable de 12 étudiants entrants et 20 sortants. Toutes les filières sont concernées tout en sachant que les étudiants de Tours sont orientés vers des programmes spécifiques en anglais. Pour la Corée, un bon niveau d'anglais est exigé.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Université de Coventry, Royaume-Uni, avec le département Technique de Commercialisation

Contrairement aux autres conventions qui avaient toutes obtenu un avis favorable du Comité de Pilotage des Relations Internationales, cette convention a été rejetée.

Le bilan de ce protocole d'accord étudiant sortant fait état de 26 mobilités sortantes. Il s'agit d'un programme payant pour les étudiants de l'IUT souhaitant avoir une formation au Royaume-Uni. En parallèle à la formation sur place, les étudiants peuvent obtenir un Diplôme d'Université (frais de formation correspondants aux droits de base licence).

Le comité de Pilotage Relations Internationales ainsi que la Commission des Moyens ont rejeté cette convention estimant notamment qu'elle n'apportait aucune plus-value aux étudiants par rapport à une inscription en mobilité individuelle. Les frais de formation s'avèrent très élevés pour un DU (environ 8700€).

Nadine Imbault soumet cette convention au vote; elle obtient 3 votes contre et 15 abstentions. La convention est donc rejetée.

▪ Créations :

Université du Québec à Chicoutimi (UQAC, Canada - Polytech' Informatique)

Cette nouvelle convention prévoit un partenariat avec une université affiliée à l'université du Québec en-dehors du programme existant préalablement. Toutes les filières sont concernées pour deux programmes d'échanges. Le premier « classique » est non diplômant alors que le second est diplômant mais payant pour les étudiants de l'université François-Rabelais.

Une entente complémentaire particulière pour Polytech informatique est également prévue. Le programme diplômant remplace la dernière année du cycle d'ingénieur à Polytech' et permet l'obtention d'une maîtrise en informatique, profil professionnel pour les étudiants de Tours. Les étudiants doivent acquitter les frais d'inscription dans les deux établissements.

La convention est adoptée à l'unanimité.

➤ **U.F.R Lettres et Langues**

Université Can Tho, Viêt Nam, SODILANG

Cette convention propose un partenariat avec la faculté d'éducation, département de français. Le partenariat implique des échanges étudiants et enseignants ainsi que des possibilités de stage.

La convention est adoptée à l'unanimité.

➤ **U.F.R. Sciences et Techniques**

Université Fédérale de Santa Maria, Rio Grande do Sul (Département de Mathématiques LMPT)

Il s'agit d'une collaboration scientifique pour des échanges d'étudiants et de chercheurs notamment pour aboutir à des publications communes. La mobilité étudiante envisagée concerne les niveaux licence et master dans la limite de deux étudiants par an.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Université des Sciences, de Technologie et de Médecine de Nouakchott, Mauritanie (Département Informatique (DI), Laboratoire d'informatique)

Comme pour la convention précédente, il s'agit d'une collaboration scientifique pour des échanges d'étudiants et de chercheurs notamment pour aboutir à des publications communes. Des étudiants de Nouakchott pourront être accueillis dans le master informatique Système d'Information pour l'Aide à la Décision.

La convention est adoptée à l'unanimité.

Université de Monastir, Tunisie (Département de Chimie et Laboratoire de Physicochimie des Matériaux et Electrolytes pour l'Energie)

Le champ de la convention est également le même que pour les deux précédentes à savoir un échange d'étudiants et de chercheurs pour des publications communes. Les étudiants de Monastir pourront intégrer les trois niveaux du LMD et se verront proposer des stages. Des directions de thèse en co-tutelles sont également prévues.

La convention est adoptée à l'unanimité.

➤ **Centre Universitaire d'Enseignement du Français aux Etudiants Etrangers**

Université Normale du Hunan, Changsha, Chine

Il s'agit de proposer des programmes dédiés aux étudiants internationaux (diplômants et non diplômants).

La convention est adoptée à l'unanimité.